

La Licence Informatique de l'Université Lille 1 est une formation sur trois ans dont l'objectif est de fournir une solide formation générale en informatique. La spécialisation en informatique se fait progressivement dans le parcours tout en conservant en permanence une place aux enseignements des compétences transversales. La formation se conclut par un stage en entreprise de 3 mois.

En troisième année, deux parcours sont proposés : le parcours **MIAGE** et le parcours **INFO**.

## SEMESTRE D'HARMONISATION (S3H)

**RESPONSABLES** : Laurent Noe, Marie-Emilie Voge

**POURSUITE** : L3 mention informatique ou L3 Professionnelle

### Le programme

Le S3H est organisé en six unités d'enseignements (UE), représentant chacune 5 crédits ECTS. Quatre unités sont communes au S3 classique de la Licence 2 d'Informatique :

- Architecture,
- Codage de l'Information,
- Mathématiques discrètes,
- UE transverse comprenant notamment les langues.

Les trois unités **Algorithmique, Programmation et Technologie du web** sont **spécifiques** au parcours S3H.

### Après le S3H, le S4

Dès le S4, les étudiants du parcours S3H rejoignent le parcours standard de la Licence. L'apprentissage de la programmation se poursuit et de nouveaux domaines de l'informatique sont abordés ou approfondis :

- Algorithmes et Structures de Données,
- Pratique du C,
- Programmation Orientée Objet,
- Programmation Web et Bases de Données,
- Probabilités et statistiques.

Une fois les semestres S3H et S4 validés, les étudiants ont accès aux mêmes possibilités de poursuite d'études que tous les étudiants sortant de L2 informatique.

Le semestre d'harmonisation accueille des étudiants aux profils très divers ayant des bases en programmation et souhaitant **poursuivre des études** ou **se réorienter** vers l'informatique. Il s'adresse en particulier aux titulaires d'un BAC+1 ou BAC+2 à caractère scientifique (BTS, DUT non Info, etc).

Ce parcours ne concerne que le premier semestre de la Licence 2 d'Informatique et donne accès de plein droit au semestre suivant (S4).

Son objectif est en effet de permettre aux étudiants d'acquérir les mêmes connaissances en informatique que les étudiants inscrits en Licence depuis la première année.

A l'issue de la deuxième année, une poursuite en troisième année ou en Licence professionnelle est possible.

### Pourquoi une deuxième année de Licence après un BTS ?

Un BTS prépare à entrer sur le marché de l'emploi. La licence prépare principalement à poursuivre en Master. Leurs durées et objectifs sont très **différents**, ainsi que leurs **contenus**.

Après un BTS, il est donc en général préférable d'intégrer la Licence en S3H pour assimiler sereinement les contenus spécifiques à la Licence et continuer sur des bases solides.

[candidater.fil.univ-lille1.fr](http://candidater.fil.univ-lille1.fr) L'admission en parcours d'harmonisation se fait uniquement sur dossier. Les candidatures doivent être enregistrées sur le site [candidater.fil.univ-lille1.fr](http://candidater.fil.univ-lille1.fr) entre avril et juin pour une entrée en S3H à la rentrée universitaire suivante.

Les étudiants en reprise d'études (arrêt de 2 ans minimum) doivent se rapprocher du Service SUDES pour faire un dossier de candidature en formation continue.

Plus d'infos sur <http://fil.univ-lille1.fr>